



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

libéraux

Question écrite n° 53793

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la suggestion faite par MG France en vue de permettre aux professions de santé de répondre à la diversité de la demande de soins. A côté de besoins de santé réels, en effet, se développe une demande de consommation de biens et services médicaux. Or, seules certaines professions ou composantes de professions de santé ont actuellement la possibilité de répondre à cette demande émergente en réalisant une partie de leur activité hors des tarifs négociés avec l'assurance maladie. C'est le cas en particulier des médecines du secteur 2. C'est la raison pour laquelle il pourrait être opportun d'ouvrir cette possibilité à l'ensemble des professions de santé. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement envisage de définir, pour chacune des professions libérales de santé, les conditions dans lesquelles certaines de leurs prestations pourraient s'effectuer hors des tarifs négociés et encadrés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53793

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 novembre 2000, page 6545